

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 18

Artikel: Fausse alerte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 4 août au soir, cette assemblée, composée de tant d'éléments divers, donna à la France et au monde un spectacle extraordinaire. Le vicomte de Noailles et le duc d'Aiguillon prirent l'initiative glorieuse du rachat de certains droits féodaux et de l'abolition des autres. Ils parlèrent avec chaleur contre la tyrannie féodale, dont eux-mêmes étaient les héritiers. D'autres suivirent, offrant tour à tour l'abandon de leurs priviléges. Le clergé inférieur fut admirable; de pauvres curés allèrent jusqu'à offrir leur casuel, que l'assemblée émue n'accepta point.

L'attendrissement, l'enthousiasme, étaient au comble. Après les priviléges des classes vinrent ceux des provinces et des villes, que les députés venaient en foule déposer sur l'autel de la patrie. Ces scènes se prolongèrent jusqu'à deux heures du matin. Jamais le grand cœur de la France n'éclata d'une manière plus touchante dans sa sensibilité enthousiaste et dans ses entraînements généreux.

Le président de la République assistera à la fête de demain, accompagné des ministres et de sa maison militaire. Après avoir été reçu par la Municipalité de Versailles, il se rendra en face de l'hôtel des Menus-Plaisirs, où l'on a construit une estrade couverte.

C'est là, que sera inaugurée la plaque commémorative du centenaire de la réunion des Etats généraux, qui est destinée à être fixée contre le mur extérieur d'un pavillon, situé au n° 17 de la rue des Chantiers. C'est dans le mur de clôture du jardin de ce pavillon, que se trouve la porte par laquelle le tiers-état entra dans la salle des Etats généraux, qui n'était alors qu'une simple construction en bois.

Voici le texte de l'inscription qui sera gravée en lettres d'or sur la simple plaque de marbre noir, mesurant 2 mètres sur 1 m. 65.

ICI

les Etats généraux se sont réunis
le 5 mai 1789
et, constitués en Assemblée Nationale
le 20 juin suivant,
ont tenu leurs séances
jusqu'au 15 octobre.

Bien vêtu et mal nourri.

Nous empruntons les lignes suivantes à un long et intéressant travail publié dans la dernière livraison de la Bibliothèque Universelle, sous le titre : *La cuisine à la mode* :

« De nos jours, on veut en tout du bon marché ; il n'en est point en cuisine à la mode ; et, pour avoir une « bonne table, » il faut beaucoup d'argent. Le luxe, que les progrès de l'outillage et ceux des sciences industrielles ont mis, en matière de toilette, à la portée du plus grand nombre, n'y est point du tout en matière de cuisine. Au contraire, le renché-

rissement des denrées alimentaires a, depuis le commencement du siècle, marché parallèlement avec l'abaissement des prix des objets manufacturés. Le résultat de ce double mouvement est, qu'à voir le vêtement, tout le monde semble riche, tandis qu'à pénétrer dans l'intérieur des familles, tout le monde paraît être contraint d'observer la frugalité. Il n'y a que les gens vraiment beaucoup plus à l'aise qui jouissent d'un bon ordinaire ; en d'autres termes, les classes moyennes sont bien vêtues et mal nourries.

Il est vrai cependant que l'on mange beaucoup mieux aujourd'hui dans les classes moyennes que l'on ne mangeait il y a seulement 20 ou 30 ans ; mais on mange moins, et il faut à l'homme, pour le bon fonctionnement de son organisme, un certain volume d'aliments. Qu'on demande aux médecins combien on compte aujourd'hui d'anémiques de plus qu'on n'en comptait autrefois. L'anémie est devenue si générale que, même dans les maladies inflammatoires, on a abandonné la pratique des saignées. Les toniques et les reconfortants sont devenus la base de la médication à la mode. On n'entend plus parler que d'anémie ; on ne voit plus que des gens qui, faute de globules rouges, ne peuvent réagir contre les attaques dont leur frèle constitution est l'objet. Pourquoi cela ? C'est, qu'ainsi que nous venons de le dire, on ne peut faire bonne chère qu'avec beaucoup d'argent, et qu'aujourd'hui tout le monde a le tort de s'attacher aux jouissances matérielles et de vouloir faire bonne chère, non en recherchant les aliments sains, mais en retranchant sur la quantité pour ajouter à leur délicatesse.

Le contraire s'est produit dans le vêtement : on a retranché sur la qualité pour ajouter à la quantité. La paysanne portait autrefois des jupes de droguet inusables ; un habit se transmettait de père en fils. Aujourd'hui, les étoffes sont sans solidité, mais elles sont élégantes et à vil prix. On les achète sans compter et, bien qu'elles soient moins belles qu'autrefois, on est, en dépensant relativement moins, beaucoup mieux habillé. *Bien vêtu et mal nourri* est donc en réalité la devise du plus grand nombre. On pourrait citer des centaines et des milliers de personnes qui vont vêtues comme des riches et qui mangent comme des pauvres. De nombreuses femmes surtout retranchent absurdement sur leur ordinaire, pour ajouter non moins absurdement à leur toilette.

Et que veut-on que soient les cons-

titutions et les santés, que veut-on que devienne la race avec de telles aberrations ? L'anémie et la névrose, la névrose et l'anémie sont les deux ailes qui l'emportent là où vont les vieilles lunes et les neiges d'antan.

Ah ! « guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère, » disait le bonhomme Chrysale, et il avait cent fois raison ! Soignons d'abord, soignons bien notre corps, non par des rafinements idolâtres, mais par la charité que nous devons aux autres et à nous-mêmes. Y a-t-il rien de plus cruel que la mauvaise santé, non-seulement pour nous, mais pour notre entourage ? Y a-t-il rien de plus fâcheux que de donner le jour à des êtres maladifs ? Rien de plus propre à empêcher la vie de famille et de société que l'humeur irritable et changeante qui résulte d'une excessive nervosité ? Le devoir de charité envers notre corps est aussi impérieux que le même devoir envers notre âme : plus peut-être, car le premier contient le second ; et, si les religions ascétiques ont paru contredire ce principe, c'a été le plus souvent par suite d'une opinion exagérée sur la valeur de la frugalité. Nourrissons-nous sans trop de recherches, mais avec le soin nécessaire pour conserver, intacte et saine, notre « guenille, » et pour cultiver en nous ce sens gustatif et olfactif qui concourt, comme tous nos autres sens, au développement total de notre individu. »

Fausse alerte.

Un de nos jeunes campagnards, désirant courir un peu le monde, avait trouvé une place de portier dans une maison de Paris, par l'entremise d'un parent qui y est établi depuis plusieurs années. Le jeune homme, qui n'avait jamais vu que son village, part pour Paris, où il arrive à 2 heures du matin, prend un fiacre et arrive à l'adresse indiquée. Il donne tout juste au cocher les 45 sous qu'il lui doit pour une course de nuit, puis il cherche la sonnette et ne sait pas la trouver. Au mur de la maison, un petit cadre rouge abritait sous la vitre un bouton électrique. On lisait au-dessus : *Avertisseur*, et c'était tout. Le cocher, furieux de n'avoir pas reçu de pourboire, surtout pour une course de nuit, enfonce le petit carreau, et dit à son voyageur : « Poussez le bouton et attendez. » Puis, il tourne bride et s'en va bon train.

Notre brave Vaudois, croyant pousser le bouton pour se faire ouvrir, avait tout simplement poussé le bouton de l'avertisseur pour les incendies.

Trois minutes après, ti-ta, ti-ta, la pompe à feu, les dévidoirs, l'échelle de sauvetage arrivaient ventre à terre, tandis que notre homme attendait tranquillement sur le trottoir. Tout le quartier était en émoi ; mais pas de feu, pas de fumée.

On ne tarda pas à connaître l'innocent auteur de cette fausse alerte, qui dut s'expliquer comme il put au poste de police.

Tout cela, faute de dix sous de pourboire !

Un gendarme en éveil.

Un jeune gendarme, animé d'un zèle par trop bouillant, venait de changer de poste et ne connaissait pas encore la localité. En lui donnant diverses instructions, on lui avait tout particulièrement recommandé de surveiller les colporteurs, dont plusieurs échappent à la patente.

L'autre jour, notre gendarme se lève de bonne heure et fait une tournée matinale dans les environs, pour voir s'il n'apercevrait point quelque gibier de préfecture. — Il était 6 heures du matin. Un beau soleil de printemps éclairait les prés verdoyants, et les oiseaux chantaient la saison nouvelle.

Au contour de la route, entre deux haies touffues, apparaît tout à coup un homme portant un colis sous le bras. C'était le marguiller du village voisin, qui se dirigeait seul vers le cimetière, assez éloigné, pour y ensevelir le petit cadavre d'un enfant mort-né, qui n'avait pour cercueil qu'une simple boîte de sapin enveloppée d'un drap noir.

Le gendarme reste un moment en arrêt, cligne l'œil, puis presse le pas. « Ce gaillard m'est suspect, se dit-il, c'est un corporteur !... »

Bientôt il lui frappe sur l'épaule d'un bras vigoureux, et lui fait : « Au nom de la loi, je vous arrête !... Que portez-vous-là ?... »

— Vous le voyez bien.

— Comment, je le vois bien... déballez-moi ça et un peu vite !... Vos papiers d'abord.

— Je n'ai pas de papiers à vous remettre... Ne voyez-vous pas que je vais ensevelir un mioche ?... Mes papiers, les voilà, puisqu'il vous les faut.

Et le marguiller, impatienté, sort de sa poche une grande feuille pliée en quatre : c'était le permis d'enterrer.

Le gendarme lit, et, tout interloqué, il s'efforce de dissimuler son ébahissement. Prenant un air crâne, il rend le papier au marguiller en lui disant : « C'est bon pour une fois, mais que je ne vous y rattrape pas ! »

Par degrés.

Voici une historiette authentique recueillie dans une soirée familiale de la Croix bleue. Nos lecteurs jugeront par là que la tempérance n'engendre guère la mélancolie, et qu'à l'occasion ses adeptes peuvent éprouver une douce gaieté en se remémorant certaines tribulations de leur vie de buveur.

L'un d'entr'eux, — un Vaudois, trop souvent altéré, — promettait depuis longtemps à sa femme de se corriger de sa passion pour la boisson, mais, prétendait-il, c'était par *degrés* qu'il y arriverait. La pauvre femme espéra pendant un certain temps, mais en vain.

Son mari se passait quelquefois de boire quelques jours, un peu plus, un peu moins, et finissait par rentrer une belle nuit complètement ivre. Puis, aux remontrances de sa moitié, il objectait avec malice qu'il était resté tant de jours sans boire, que c'était par conséquent un degré de plus vers la tempérance !

Notre incorrigible buveur était, comme tous ses pareils, un homme sans ordre, laissant sa maison sens dessus dessous et négligeant même les réparations les plus urgentes. Le puits, entre autres, aurait eu besoin d'être recouvert, mais l'ivrogne ne se souciait nullement de cela.

Mal lui en prit : une nuit d'hiver qu'il rentrait ayant marqué sa vie de buveur d'un *degré* de plus, il y tomba. Heureusement que l'eau n'était pas très profonde ; elle lui arrivait jusqu'aux aisselles. Les cris du pauvre diable réveillèrent sa femme. Elle accourut au dehors et, en voyant son mari barbotter dans l'eau froide, une idée toute féminine traversa son cerveau. Cette fois elle tenait sa petite vengeance !

Tout en adressant au buveur une semonce de circonstance elle descendit le seuil à l'aide de la poulie. Le pauvre homme ne se fit pas prier pour s'y accrocher, puis voilà sa femme qui tourne la manivelle, le remontant lentement. Arrivé à quelques pieds de l'eau, le mouvement d'ascension cesse tout à coup, et, crac ! le seuil retombe au fond du puits. Le buveur se récrie, maugréa et se remet dans le seuil.

Nouvelle ascension et nouvelle chute, mais cette fois d'un peu plus haut. Nouvelles lamentations aussi de la part du buveur, qui supplie sa femme de faire un peu plus attention à ce qu'elle fait. Celle-ci riposte en disant qu'elle ne peut pas le tirer de là comme cela tout d'un temps, mais seulement par *degrés*.

Et en effet elle ne craint pas de

faire plonger et replonger son mari dans l'eau glacée. Une fois il a cru atteindre le bord ; cruelle déception ! une chute plus lourde que les autres est venue le détrouper. Pour le coup il en a assez ; il cesse de faire la sourde oreille, il a compris que le système des degrés était défectueux. Il promit à sa femme de prendre un engagement d'abstinence, et l'entente se fit sur ces bases. Il fut sorti de son puits, tint sa parole et se corrigea entièrement. C'est à lui-même qu'on doit l'anecdote qu'on vient de lire.

Onna réson iò n'ia rein à repondrè.

Samuët et se n'ami Abran distiavont onna né su lo sélao, la louna et la terra que virè ; mà lè dou compagnons n'étiont pas d'accio. Abran, qu'avai mé d'comprenette què Sami, tatsivè dè lâi espliquâ coumeint tot cein sè manigansivè ; mà Samuët qu'est tétu coumeint dou mulets et que crâi que tot cein que lâi dit Abran cein n'est què dâi bambioûlès, lâi fâ :

— Vâi-tou, Abran, t'as bio dèrè ! por mè ne pu cairè què cein que vâyo et cein que compeigno.

— Ah ! te ne crâi què cein que te vâi et cein que te compeinds : eh bin compeinds-tou coumeint lo fû fâ fondrè lo bûro et coumeint fâ veni lè z'âo tot du ?

— Na, po derè la vretâ.

— Et portant te crâi à l'omeletta et ào matafan ?

— Aloo ! bin su.

— Eh bin !

L'apprenti razârè.

On bravo citoyein qu'êtai z'u pè la vela, profitâ dè sè férè razâ devant d'allâ férè sè coumechons, et l'eintrè dein la boutequa d'on razârè, iò ne trovâ que n'appreinti que lâi dit que savâi bin razâ et que n'avai qu'à s'achetâ su la chaula.

Sein sè démaufiâ, l'autro s'achitè et quand lo petit razârè l'a z'u eimbar douffâ dè savon, et que l'eut repassâ lo rajâ su sa man, sè met à lâi râelliâ la frimousse. Cein allâ prâo bin po lè duè djoutès, mà quand vollie razâ lâ meinton, m'einlévine se lo râjâo n'eintrè pas dein la pé, ein faseint ouna balâfra que ma fâi lo sang étai quie.

Enfin tant bin què mau l'allâ tant qu'âo bet et l'apprenti alliettâ su la copire on bocon dè tserpi po arretâ lo sang.

— Ora, diéro daivo-yo ? se fe l'homo.

— Eh bin, treinta centimes, lâi repond lo valottet.